

## Vous avez été placé en autoconfinement à l'hôtel

Des règles essentielles sont à respecter pendant 14 jours afin de préserver votre santé et celle de votre entourage.

**Aucune sortie de votre lieu de confinement n'est autorisée, sauf pour motifs de santé majeurs (RDV médical).**

**Le respect des règles d'hygiène et de distanciation est essentiel.**

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour, à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique
- Toussez ou éternuez dans votre coude pour ne pas contaminer vos mains
- Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez-les immédiatement après usage
- Respectez une distance d'au moins un mètre avec toute personne, ou portez un masque chirurgical
- Ne serrez pas les mains
- N'embrassez personne
- Si possible, utilisez des sanitaires séparés
- Ne partagez pas votre linge (serviette de toilette, linge, torchon, etc.)
- Des repas vous seront servis directement à votre chambre
- Respectez la distanciation lors des événements de la vie quotidienne (repas, télé, etc.)

**Soyez très attentif à votre état de santé :**

- Prenez votre température matin et soir pour rechercher une fièvre ( $T^{\circ}\text{C} > \text{ou} = 38^{\circ}\text{C}$ )
- Surveillez l'apparition de toux ou de difficultés à respirer
- Si ces signes surviennent : **appelez le 15**

Le non-respect des mesures de confinement est passible d'une amende de **90 000 francs** par infraction.

Merci de votre collaboration pour que tous ensemble, nous puissions faire barrière au coronavirus en Nouvelle-Calédonie.

## Qui contacter ?

En cas de symptômes : appelez le **15**

Pour poser vos questions, un numéro vert : **05 02 02**  
(8h à 16h30 jours ouvrables)

Pour poser vos questions sur les déplacements internationaux :  
**26 63 26** (de 6h à 18h)

Pour vous tenir informé, consultez régulièrement le site du gouvernement : **[www.gouv.nc](http://www.gouv.nc)**